

Bulletin d'inscription

L.AS 2022-2023

Joindre
une photo

Coordonnées de l'étudiant·e

Nom :
Prénom : Né(e) le :/...../.....
Email : Téléphone :
Adresse :
Code Postal : Ville :

Coordonnées des parents

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Code postal : Ville :	Code postal : Ville :
Téléphone :	Téléphone :
Email :	Email :

Baccalauréat

Établissement : Mention :
Spécialité (précisez la matière et la note) :

Options d'inscription

Ayant pris connaissance de l'organisation des cours à Médical Reims, je m'inscris en :

L.AS 1 (Licence Sciences pour la Santé)

Précisez le Parcours disciplinaire suivi :

- | | |
|--|--------|
| <input type="checkbox"/> Stage de pré-rentrée (48h) | 1210 € |
| <input type="checkbox"/> Préparation annuelle (169h) | 4940 € |

SOIT UN TOTAL DE : €
(déduire l'acompte déjà versé de 510 €)

Fait à :

Signature :

Le :

Modalités d'inscription

Conditions générales

Pour s'inscrire, il convient de retourner, soit par la poste, soit directement au secrétariat à compter du 5 juillet 2022 :

- Le bulletin d'inscription dûment rempli, daté et signé avec 1 photo d'identité récente ;
- Le règlement des frais de scolarité ;
- Une copie du relevé de notes du baccalauréat.

Le règlement de la préparation annuelle peut s'effectuer par prélèvement en 7 échéances de septembre 2022 à mars 2023.

Le suivi de la préparation dispensée par l'établissement donne droit à la délivrance d'un certificat de suivi de formation complété par les relevés d'évaluations des connaissances acquises. L'établissement ne délivre pas de diplôme et cette préparation sera dispensée sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrit-e-s.

Il est demandé aux étudiant-e-s de remettre lors de la première séance une copie de l'attestation de la CVEC (téléchargeable à partir du site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>). Cette contribution est due une fois par an pour chaque étudiant-e et couvre l'ensemble de ses inscriptions à l'université et dans les établissements privés d'enseignement supérieur. Ces derniers ont l'obligation (conformément à la loi n°2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiant-e-s) de s'assurer que les étudiant-e-s qui suivent leurs enseignements se sont acquittés de cette contribution.

L'organisation pédagogique des séances se déroule selon un volume d'heures général précisé en fonction du type de préparation suivi. En fonction de l'évolution des programmes, la direction pédagogique adaptera la répartition des enseignements aux exigences du concours, le nombre global d'heures d'enseignement annoncé étant contractuellement conservé.

La clause de confiance

L'annulation est possible jusqu'au 2 novembre 2022 si elle est adressée par lettre recommandée (avec AR). Elle prend effet 8 jours après la réception de celle-ci (l'accusé de réception de La Poste faisant foi). Au-delà de ce délai, aucune annulation ne sera prise en compte à l'exception des cas de force majeure. La somme remboursée est calculée au prorata des cours restant à effectuer, minorée d'une somme de 135 euros lorsque l'annulation est effectuée plus de 15 jours après l'inscription. Le remboursement dégage Médical Reims de toute obligation d'enseignement.

Droit de rétractation

En cas d'inscription réalisée par Internet, par correspondance ou sur un autre lieu que dans les locaux de l'établissement Médical Reims, la personne inscrite dispose d'un délai de 14 jours francs (1^{er} jour non compris) à compter de l'enregistrement du contrat-formulaire par Médical Reims (matérialisé par la réception d'un courrier électronique ou l'envoi d'une lettre confirmant son inscription) pour exercer son droit de rétractation en application de l'article 221-18 du Code de la consommation.

Pour ce faire, la personne inscrite devra adresser dans le délai précité le formulaire dûment complété accessible par le lien hypertexte qui suit précisant qu'elle demande à se rétracter de son inscription (sans avoir à fournir d'explication), les frais d'inscription qu'elle aurait déboursés et qui auraient été encaissés lui seront alors remboursés, dans les 14 jours, selon les mêmes moyens de paiement que ceux utilisés si un règlement avait été effectué.

En application de l'article L. 221-25 alinéa 2 du Code de la consommation, l'élève est informé-e que dans l'hypothèse où il suit la formation avant l'expiration du délai de rétractation, l'article L. 221-25 alinéa 2 du Code de la consommation produirait tous ses effets de droit à proportion des services fournis.

Le dossier d'inscription complet est à faire parvenir à l'adresse :

Médical Reims

Service de la scolarité
8, allée du Vignoble
51100 Reims

Propriété intellectuelle

Le contenu des documents pédagogiques remis aux étudiant-e-s inscrit-e-s à Médical Reims est protégé par le droit d'auteur au sens des articles L. 122-4 et L. 335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La copie, ou la diffusion de tout ou partie de celui-ci, sous quelque forme que ce soit, est interdite sauf accord écrit préalable de Médical Reims.

L'étudiant-e inscrit-e reconnaît qu'il n'a aucun droit de propriété sur le contenu des documents remis. À ce titre, l'étudiant-e n'a aucun droit même partiellement de copier sur n'importe quel support, prêter, échanger ou céder les documents fournis. Toute reproduction et plus généralement toute exploitation des documents remis aux étudiant-e-s, quel qu'en soit le support et la destination, sont interdites. Le non-respect de ces stipulations est passible de sanctions pénales.

Les identifiants de connexion à la plateforme d'enseignement de Médical Reims attribués à l'étudiant-e sont personnels et confidentiels et ne peuvent en aucun cas être cédés et/ou partagés avec une autre personne. En cas de cession ou de partage constaté des identifiants, l'établissement se réserve le droit de suspendre l'accès à la plateforme, sans indemnité ni préavis.

Données à caractère personnel

Les données collectées et traitées par Médical Reims sont celles que l'utilisateur transmet volontairement en remplissant le formulaire d'inscription. Ces données sont traitées par l'établissement pour le seul besoin de l'accompagnement à la réussite de ses études universitaires, et ce compris, si l'utilisateur ne s'y oppose pas, par l'envoi d'informations relatives à d'autres formations potentiellement utiles à la poursuite de son cursus. Elles ne sont pas communiquées à des tiers. Leur stricte confidentialité est garantie et ne saurait être levée qu'en application de la loi dans le cadre d'une procédure administrative ou judiciaire.

Les données sont stockées chez l'hébergeur de la base de données de l'établissement et sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités visées ci-avant. Au-delà de cette durée, elles seront conservées à des fins exclusivement statistiques.

Tout utilisateur dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données le concernant ainsi que le droit d'être désinscrit-e, à tout moment, de la liste des destinataires des courriels adressés par Médical Reims en adressant une demande par e-mail à rgpd@edu-sante.com ou par courrier à l'adresse suivante : Médical Reims - 8, allée du Vignoble, 51100 Reims.

Mandat de Prélèvement SEPA

Médical Reims

Étudiant concerné

Nom :

Prénom : Né(e) le :/...../.....

Partie réservée à l'administration

Référence Unique de Mandat (RUM)*
Type de paiement	<input type="checkbox"/> Récurrent <input type="checkbox"/> Unique
Nom et adresse du créancier Médical Reims - FormaRe 8 allée du Vignoble 51100 Reims	Numéro d'identification Créancier SEPA (ICS) FR15 ZZZ 543 328

*Disponible par convention dans un délai de 15 jours par voie postale.

Partie réservée au débiteur

Coordonnées du débiteur

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays : Numéro de téléphone :

Coordonnées bancaires du débiteur

Banque :

Adresse de la banque :

Code BIC de la banque : Référence IBAN du compte :

.....

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Médical Reims - FormaRe à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Médical Reims - FormaRe. Vous bénéficiez du droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Merci de retourner, soit par la poste, soit directement au secrétariat l'original de ce document dûment rempli, daté et signé (aucune photocopie ne sera acceptée) accompagné obligatoirement d'un relevé d'identité bancaire (RIB).

Fait à :

Signature :

Le :

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les treize mois en cas de prélèvement non autorisé.